

# Agir POUR L'EMPLOI

**Par ses choix budgétaires, le Conseil Général du Cher a permis de nombreuses créations d'emplois sur tout le territoire départemental. Pourtant, la politique de l'emploi est une responsabilité de l'Etat. Et ce sont les régions, avec les intercommunalités, qui sont « chefs de file » pour l'aide aux entreprises.**

**Les Conseils Généraux ne sont donc pas, en apparence, en première ligne pour les politiques économiques et de l'emploi. Mais il existe de multiples façons d'agir.**

**Vivre et travailler dans le Cher : donner une chance à l'emploi sur tout le territoire**

Pour la majorité départementale, il n'y a pas de projet de création d'emploi qui ne mérite d'être accompagné. C'est pourquoi le dispositif « **Cher emploi** », mis en place en 2007, complète le dispositif régional d'aide aux entreprises en ciblant en particulier les emplois en CDI créés dans le secteur artisanal, commercial et des petites entreprises. De 500 à 2000 € sont accordés aux entreprises à partir de 2 emplois créés. En 4 ans, ce sont **106 entreprises** qui ont ainsi été **accompagnées et 199 emplois effectivement créés**. Depuis 2010, le Conseil Général **conditionne ces aides**, au-delà de **10 créations d'emploi**, à l'embauche de personnes sans emploi, allocataires du Revenu de Solidarité Active et assiste les employeurs dans leurs recrutements.

Le dispositif « **Cher Immobilier d'entreprise** » accompagne les investissements des entreprises, sous réserve, là encore, de création d'emploi. Il doit permettre à terme la création de **222 emplois**. En milieu rural, les

communes peuvent être aidées par « **Cher développement rural** » pour investir dans les locaux qui seront ensuite mis à disposition des entreprises. « **Cher commerce et artisanat** » et « **Cher véhicules de tournée** », enfin, ciblent en particulier la modernisation de l'activité en milieu rural (15 à 20 dossiers par an). Ces nouveaux dispositifs d'aide sont appréciés et utilisés, bien plus que le dispositif précédent que la droite avait mis en place.

**Créer des emplois, pour soi-même et pour les autres**

La **création d'entreprises** de taille modeste est aidée par Cher Initiative (une centaine de dossiers de création chaque année) et par la boutique de gestion Anna, partenaire du Conseil Général. Grâce aux efforts convergents des financeurs et de l'association Anna, près de **90 petites et très petites entreprises sont créées chaque année** depuis 2007 (pour une vingtaine seulement en 2004), avec un taux de survie à trois ans qui dépasse 75 %. A Bourges, au cœur du pôle universitaire, la **pépinière départementale d'entreprises** est pleine, malgré la crise. Depuis 2004, elle a accueilli et accompagné le démarrage de 38 entreprises.

## Aider les allocataires du RSA à trouver un emploi : lutter contre la stigmatisation

10 000 foyers soit **23 000 personnes** dépendent du RSA dans le Cher, soit qu'elles n'aient pas de revenu professionnel, soit qu'elles soient des travailleurs pauvres. Alors que Pôle Emploi est le premier responsable pour les accompagner dans leurs recherches d'emploi, le Conseil Général, fort de ses valeurs, reste fortement mobilisé :

- fin 2010, **250 personnes** travaillent en **contrats uniques d'insertion** et avec un financement du Conseil général (en forte restriction du fait de l'étranglement financier de la collectivité et du désengagement de l'Etat, il y en avait 580 les années précédentes).
- Parmi ces personnes, 180 sont salariés dans les **chantiers d'insertion**. Depuis 2004, quatre chantiers ont été créés par l'ASER à Sancoins et Saint-Florent, Bourges Agglo Services à Bourges et BP Conseil à Baugy. Chacun apporte 12 à 15 emplois et crée de la richesse dans nos cantons ruraux et urbains ;
- avec les **tuteurs en entreprises**, en partenariat avec les Chambres consulaires et avec Cap Entreprise (La Charmille) ; avec des conseils pour la recherche d'emploi en milieu rural, là où la présence de Pôle Emploi est déficiente ;
- en **incitant les entreprises aidées** par le Conseil Général à embaucher des allocataires du RSA ;
- en passant des **marchés publics** avec les associations d'insertion et les entreprises du secteur du handicap.

Parfois, retrouver un emploi prend des voies détournées. Les actions de développement social (théâtre, jardins familiaux, ateliers de bricolage, garage associatif solidaire, partenariats culturels, ateliers de socio-esthétique, mobilibus, peinture, lutte contre l'illettrisme, ...) financées dans le cadre du **programme départemental d'insertion** sont autant de paris pour le mieux-être, l'engagement citoyen et, si possible, l'emploi, de tous.

Parce que cela fait partie de ses valeurs, en mobilisant **1600 allocataires du RMI en 2005** lors des Etats-Généraux de l'insertion puis à nouveau en 2010 lors des **assises territoriales de l'insertion**, la majorité départementale a voulu lutter contre la stigmatisation des allocataires du RMI, puis du RSA, être porte-parole du profond isolement que vivent beaucoup d'entre eux (80 % des allocataires du RSA vivent seuls), mobiliser les employeurs et affirmer que toutes les compétences méritent d'être valorisées.



## Ce que la loi a changé depuis 2004

- les **Conseils Généraux versent aux allocataires du RMI (puis du RSA) leurs allocations en lieu et place de l'Etat. Ils sont compensés sur la base de la dépense constatée en 2004 ... avant réforme du régime d'assurance chômage et avant la crise économique ! Les réformes ont eu pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre d'allocataires du RMI et aujourd'hui du RSA.**
- les **Conseils Généraux définissent seuls leur Programme départemental d'insertion (auparavant, co-pilotage Etat-Conseil Général)**
- les **contrats aidés pour les allocataires du RSA sont totalement à la charge des départements**
- depuis 2009 (loi sur le RSA), l'**Allocation Parent Isolé est assimilée au RSA et s'ajoute donc aux allocations versées par le département ; la création, à partir de septembre 2010, du RSA-jeunes ne concernera que très peu de jeunes**
- la **loi sur le RSA remet Pôle Emploi en première ligne pour l'accompagnement des allocataires du RSA demandeurs d'emploi ce qui diminuerait les obligations départementales dans ce domaine ... si Pôle Emploi pouvait assumer !**

## Une innovation sociale : le Garage associatif solidaire de Baugy

Créé en 2007, le **garage associatif solidaire** de Baugy est un chantier d'insertion original. Comme tous les chantiers d'insertion, il permet à une dizaine de salariés de retrouver un rythme de travail, avec les atouts et les contraintes du travail en équipe. Mais ici, on révisé et on répare les voitures de celles et ceux qui ne peuvent pas se payer un garage au prix du marché. Double effet, donc, sur l'emploi : celui des salariés du garage ; et celui des propriétaires de voitures à qui l'on permet de conserver leur mobilité.

2004-2010, un Département ...

# PARTENAIRE

« Le Cher qu'on aime, la vie qu'on veut ! »



# ... agir POUR L'EMPLOI

## Equiper les secteurs stratégiques

Pour voir plus grand, sous l'impulsion des élus socialistes, la majorité départementale a pris la décision d'accompagner les intercommunalités qui en prendraient l'initiative dans la création de **quatre zones d'activités d'intérêt stratégique** (Bourges-St Florent, Saint-Amand, Graçay, Vierzon) et plusieurs zones d'activité d'intérêt local : ces zones d'activité seront en mesure d'accueillir, dans les meilleurs délais, les projets de création ou de développement d'entreprises. Elles seront, si nécessaire, équipées de **bâtiments « prêts à l'emploi »**, pour accueillir des entreprises qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas investir elles-mêmes dans des locaux : une **« SEM patrimoniale »**, Société d'Economie Mixte créée à l'initiative du Conseil Général, en partenariat avec la Caisse des dépôts et les autres collectivités locales, y pourvoira.

conjoint du département et de la région est apporté à ICERMA (ex-CRITT Z3T) à Vierzon, **centre technique de recherche appliquée sur la céramique et les matériaux avancés**. Ce centre fournit une expertise pointue aux entreprises en phase de mise au point de nouveaux produits : ainsi, des prototypes de nouveaux produits ont été mis au point avec Pillivuyt, des associations émail et or ont été lancées dans la bijouterie Saint-Amandoise, des techniques innovantes de réparation des émaux ont été adoptées par (Candy) à Saint-Florent. Le soutien du Conseil Général au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche complète ces interventions pour l'emploi de demain.



## Plus de 1000 nouveaux emplois dans les services à la personne

Chaque euro accordé à une personne âgée, handicapée ou pour l'enfance **fait coup double** : il améliore la qualité de vie des usagers ; et il crée de l'emploi. Depuis 2004, **500 emplois (+ 30 %) ont été créés dans les maisons de retraite départementales** qui emploient désormais 2400 personnes. Près de 820 000 heures de travail (**plus de 1000 salariés pour 550 équivalent ETP**) ont été effectuées pour l'aide à domicile des personnes âgées, en hausse de 250 000 heures, soit **+ 45 % depuis 2004**. Près de 200 emplois ont été créés auprès des personnes handicapées. Le réseau de crèches parentales dont le développement a fait l'objet d'un soutien de tous les instants par le Conseil Général représente **140 emplois ruraux**.



Les secteurs de la protection de l'enfance et de l'insertion ont été, aussi, créateurs d'emplois.

## Défendre l'emploi durable : un engagement solidaire

Mieux : le Conseil Général s'est fixé pour ambition de **favoriser l'emploi durable**. Ainsi, la part des emplois précaires dans le secteur de la petite enfance a régressé, passant de plus de 50 % à moins d'un quart des emplois. Dans le domaine des services aux aînés, la politique départementale a incité les associations employeuses à **améliorer la qualité des contrats**, la qualification et la reconnaissance professionnelle des employés. Aujourd'hui, le contrat de travail moyen dépasse le mi-temps (un seuil honorable dans ce secteur d'activité) et, dans les associations employeuses les plus dynamiques, plus de 20 % des salariés sont qualifiés et payés en conséquence.

## Le Conseil général, développeur de projets et développeur d'emploi

En portant l'investissement à **plus de 60 millions d'euros par an de 2005 à 2010 (+ 15%)** par rapport à la période 2000-2004, la majorité départementale a équipé et modernisé le Cher et donné du travail au secteur du bâtiment et des travaux publics. Par ses projets d'aménagement touristique, elle a contribué à la croissance de l'emploi dans ce secteur (près de 4000 emplois directs et indirects). Enfin, à l'heure où la droite veut faire mettre genou à terre aux collectivités territoriales, rappelons qu'une administration qui emploie près de 2000 agents fait travailler aussi de nombreux salariés chez ses fournisseurs : bureautique, téléphonie, véhicules, communication, fournisseurs alimentaires des collèges, ...

## Contre les discriminations au travail

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) participe aux initiatives nationales pour **faire tomber les barrières** entre employeurs et salariés handicapés. En 2009, 58 entreprises y ont participé.

## Préserver l'emploi en accélérant les mutations vers les technologies « vertes »

Par les aides apportées aux particuliers sur les énergies nouvelles et par les choix faits pour construire et rénover ses bâtiments, le Conseil Général encourage et stimule l'évolution de l'économie locale vers les technologies vertes. Ainsi, les entreprises du Cher se préparent aux mutations incontournables et restent « dans la course ».



## ZOOM

L'agence de développement du Cher (ADC), association principalement financée par le Conseil Général assure une mission de prospection pour attirer des entreprises (donc des emplois) dans le Cher. Elle est à l'origine de la venue des entreprises de logistiques Alloin et Via Logistique, à Bourges, AHF à Vierzon. Au cours des derniers mois, elle s'est tournée vers la Chine pour y trouver de nouveaux investisseurs.

Elle a aussi été sollicitée pour accompagner les plans de revitalisation après les réductions d'emplois de Michelin et Coats (Mehun) avec pour objectif de remplacer les emplois perdus.

## Soutenir l'innovation en entreprise : l'emploi de demain

Avec Cher développement et Cher innovation, les entreprises sont accompagnées pour innover et recruter des chercheurs. Le soutien

ensemble. **Cher 2011** construisons notre avenir

### Un engagement de 200 emplois dans les associations avec Cap Asso

Comme il s'y était engagé en 2004, le Conseil Général a accompagné le développement de l'emploi associatif dans le Cher en ajoutant au financement régional du dispositif Cap Asso. 296 emplois ont ainsi été créés. Ce dispositif, aujourd'hui suspendu, a été condamné par la politique d'étranglement financier orchestré par la droite.

## Ce que la loi a changé depuis 2004

- depuis 2004, les Régions sont chargées de « coordonner » l'action des collectivités dans le domaine économique ;
- en donnant la possibilité aux associations d'aide à domicile d'obtenir un agrément simple auprès des services de l'Etat plutôt que de passer par l'autorisation auprès des services du département, la loi a relancé la course au « moins-disant social » dans ce secteur.

## 2004-2010, un Département ...

# RESPONSABLE

- des aides aux entreprises conditionnées à la création d'emplois ...
- plus de 1000 emplois créés dans les services à la personnes
- 220 emplois dans les 12 chantiers d'insertion du Cher